

Le plan stratégique 2022-2025 de l'UNFPA est le deuxième d'une série de trois plans stratégiques, couvrant la période jusqu'en 2030, qui visent à jeter les bases puis à accélérer les progrès vers la réalisation de trois résultats transformateurs - mettre fin aux besoins non satisfaits en matière de planification familiale, mettre fin aux décès maternels évitables et mettre fin à la violence basée sur le genre et aux pratiques néfastes.

Le Bureau indépendant d'évaluation a évalué l'état de préparation de l'organisation et le positionnement stratégique de l'UNFPA pour accélérer les progrès vers l'atteinte de ces résultats, à temps pour informer l'élaboration du prochain plan stratégique.

FAITS EN BREF



300+
entretiens aux
niveaux mondial,
régional et national



100+
documents examinés,
notamment grâce à
l'utilisation de l'IA

12 études axées sur des pays
En personne: Bolivie, Botswana, Maroc, Népal, Nigeria, Turquie
À distance: Tchad, Djibouti, El Salvador, Kirghizstan, Soudan du Sud, Thaïlande



CONCLUSIONS ET RECOMMANDATIONS

Conclusion 1: Les plans stratégiques successifs visant les trois résultats transformateurs ont assuré une continuité et une focalisation de l'action de l'UNFPA, mais ils nécessitent une certaine adaptabilité, l'accélération restant pertinente mais potentiellement insuffisante pour les pays confrontés à des revers.

Recommandation 1: Dans le cadre général de la contribution aux progrès vers les trois résultats transformateurs, le programme d'action de la CIPD et les OMD, axer le prochain plan stratégique sur une accélération supplémentaire et veiller à ce que les efforts visant à protéger l'agenda de la CIPD soient pleinement intégrés dans l'approche.

Conclusion 2: Les trois résultats transformateurs ont effectivement concentré les ressources de l'UNFPA sur les priorités clés, mais ils n'englobent pas pleinement les besoins de toutes les parties prenantes ou les contributions plus larges de l'organisation au Programme d'action de la CIPD et aux ODD.

Recommandation 2: Le prochain plan stratégique devrait clarifier le positionnement stratégique de l'UNFPA en matière de dynamique démographique et d'autres domaines de travail clés (tels que le VIH, l'égalité des sexes, la jeunesse et l'adolescence et le vieillissement) et la contribution directe de ces domaines aux ODD et au Programme d'action de la CIPD.

Conclusion 3: Les changements apportés au Plan stratégique 2022-2025 ont exigé un effort organisationnel considérable, nécessitant des orientations plus claires et devant tenir compte des contraintes de capacité interne, en particulier dans les petits bureaux de pays.

Recommandation 3: Opérationnaliser l'accélération en clarifiant et en renforçant les liens entre les concepts et les approches programmatiques bien avant le lancement du nouveau plan stratégique.

Conclusion 4: Une approche plus claire de l'accélération dans le prochain plan stratégique et dans les programmes de pays est nécessaire pour renforcer la cohérence entre les initiatives de l'UNFPA, aligner les modes d'engagement et orienter les priorités en matière de ressources humaines au niveau des pays.

Recommandation 4: Renforcer les capacités à prendre les mesures essentielles au soutien de l'accélération, en particulier dans les domaines du travail normatif, du financement, de la gestion des connaissances et de la communication stratégique.

Conclusion 5: L'UNFPA a amélioré sa capacité de réponse humanitaire, mais il a besoin d'une orientation plus claire et d'une intégration stratégique pour coordonner et mettre en œuvre la résilience, les efforts humanitaires, de développement et de paix dans les limites des ressources disponibles.

Recommandation 5: Promouvoir une meilleure intégration des interventions humanitaires, de développement et sensibles à la paix tout en tenant compte des différents contextes, en constante évolution, dans lesquels l'UNFPA intervient.